Commune de Lecques
Département du Gard
PV de séance ordinaire du Conseil Municipal
Réunion tenue le 27 juin 2022
Date de la convocation : 20 juin 2022
Date d'affichage du PV : 30 JUIN 2022

Présents :
Mesdames Marie Thérèse BOUSCAUD, Michèle BLANCHOT, Véronique LIENARD,
Messieurs Alain DARTHENUCQ, Jean Michel MAURI, Michel ROCH.

Absent excusé : Bernadette POHER, Marc DUCHENNE, Denis FAVEDE, Guillaume LALANDE Olivier LEPETIT.

Pouvoir :

Ordre du jour :
- Demande de subvention de l'école d'Aspères ;
- Questions diverses

Secrétaire de séance : Michèle BLANCHOT.

Ouverture de séance à 18h30.

1/ Demande de subvention de l'école d'Aspères.

La commune a été saisie d'une demande de subvention de la part de l'école d'Aspères pour la caisse des écoles afin d'aider les classes à financer leurs projets.

Le covid ayant perturbé leurs sorties, les classes d l''école d'Aspères souhaitent renouer cette année avec une pratique de sorties et interventions scolaires pour le plus grand plaisir de tous.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 800€ à l'école d'Aspères pour les aider à financer leurs sorties.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal délibèrent et adoptent ce point à l'unanimité.

Questions diverses.

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le 1er adjoint, Alain DARTHENUCQ, lève la Séance à 19h00.

Pour le Maire empêché,
Le 1er adjoint,
Alain DARTHENUCQ

MAIRIE DE LECQUES (Gard)